

Accueil donateurs : 09 70 82 05 05

Numéro donateur : **4302777**

MONSIEUR GUILLAUME SEGALT
6 RUE FRANCIS MARTIN
88630 FREBECOURT

Nos réf. : RFD

Paris, le 19 avril 2024

Cher Monsieur,

Suite à votre demande vous voudrez bien trouver ci-dessous le duplicata du reçu fiscal correspondant au don que vous avez effectué pour soutenir les actions de la Croix-Rouge française pour l'année 2023 .

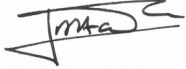
Nous tenions d'ailleurs à vous renouveler nos remerciements pour ce geste de solidarité auprès des personnes aidées et de nos 60 000 bénévoles.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.croix-rouge.fr où vous pourrez suivre l'avancement des réalisations rendues possibles grâce à votre don.

Merci encore d'être à nos côtés.

Service relations donateurs

PS : Pour information, le montant des dons s'inscrit en page 4 de votre déclaration de revenus, dans le cadre 7 case UD.

DUPLICATA RECU FISCAL 2023 La Croix-Rouge française, association reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n°45-833 en date du 27/04/1945 (publiée au JO du 28/04/1945), membre du Comité de la Charte, fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement. La Croix-Rouge française est immatriculée sous le SIREN 775672272 dont le siège social est au 98 rue Didot 75014 PARIS, France.	N° D'ORDRE: 102459195  croix-rouge française
Donateur : 4302777 MONSIEUR GUILLAUME SEGALT 6 RUE FRANCIS MARTIN 88630 FREBECOURT	La Croix-Rouge française reconnaît avoir reçu à titre de don et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'art200 du CGI, la somme de : ***50,00€uros
DEDUCTION FISCALE Pour les particuliers : Réduction d'impôt de 75% du montant de votre don dans la limite de 1000€. Au-delà de 1000€, réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.	<u>Valeur en toutes lettres :</u> Cinquante euros <u>Date du don :</u> 08/02/2023 <u>Nature du don :</u> Numéraire <u>Forme du don :</u> Don manuel <u>Mode de versement :</u> Carte Bancaire  Fait à Paris, le 19 avril 2024 Philippe DA COSTA Président de la Croix-Rouge Française